

LA COMPTABILITÉ DU SYNDICAT

Syndic de copropriété



7
heures

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La présentation des documents comptables joints aux convocations des assemblées générales ou les appels de fonds, soulèvent des demandes d'explications de la part des copropriétaires. Cette formation a pour objectif d'expliquer, avec les termes les plus simples possibles, les règles, parfois complexes, qui régissent la comptabilité en matière de copropriété.

PUBLIC CONCERNÉ

- Syndics de copropriétés et collaborateurs

PRÉREQUIS

- Expérience professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le vocabulaire des opérations comptables
- Approfondir le jeu des comptes
- Commenter les états financiers
- Réaliser des opérations complexes

ORGANISATION

- Formation en visioconférence de 7 heures
- Remise de documents supports.
- Quizz d'évaluation de l'appropriation des concepts.
- Feuille de présence.
- Questionnaire d'appréciation de la formation.
- Délivrance d'une attestation de participation conforme au décret du 18 février 2016.

INTERVENANT

- Francis BORD : dirigeant de la SAS ImmoFormation

CONTENU DE LA FORMATION

LA NOMENCLATURE COMPTABLE ET LES DOCUMENTS RÉGLEMENTÉS

- Les provisions, avances, subventions et emprunts
- Les copropriétaires et les comptes de tiers
- Les comptes financiers
- Les comptes de charges et de produits
- Les tableaux réglementés ou annexes comptables

ETUDE DES ANNEXES COMPTABLES

1. Etat financier après répartition à la clôture de l'exercice
2. Compte de gestion général de l'exercice clos réalisé et budget prévisionnel
3. Le compte de gestion pour opérations courantes de l'exercice
4. Compte de gestion pour travaux de l'article 14-2 et opérations exceptionnelles hors budget prévisionnel de l'exercice clos
5. Etat des travaux de l'article 14-2 et des opérations exceptionnelles votés non encore clôturés à la fin de l'exercice

QUELQUES DIFFICULTÉS

- Gérer les rompus
- Les opérations sur avances
- Les opérations sur provisions
- Les relations avec les fournisseurs
- Les produits additionnels
- L'arrêté des comptes et la répartition



12 rue du Maréchal Leclerc 91200 Athis-Mons

 01 60 46 72 16  06 50 41 67 36

 f.bord@immoformation.net

 www.immoformation.net

SAS au capital de 5.000 € - RCS Evry 822907929 - Naf : 8559 A

RCP : 0276852 - Déclaration d'activité n° 11910793891

Organisme certifié DataDock 